Commune de PIGNANS

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 05 août 2025

ARRÊTÉ N° 2025/293

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande de la Société SGBTP sise 146 chemin des Bauquières à - 83590 - GONFARON représentée par Monsieur ORENGO Yves et agissant pour le compte du Département,
Considérant qu'il convient de réglementer la circulation afin de procéder à des travaux rue des Cliquesses,

ARRÊTE

Article 1 :
L'entreprise SGBTP effectuera des travaux de reprise du caniveau rue des Cliquesses.
À l'issue des travaux, aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

Article 2 :
Pendant les périodes d'intervention, la circulation sur la rue des Cliquesses sera alternée manuellement.

Article 3 :
Pour les besoins du chantier, l'entreprise SGBTP est autorisée à stationner sur le domaine public communal.

Article 4 :
La présente permission de voirie est valable du lundi 1er septembre au mardi 30 septembre 2025 inclus.

Article 5 :
Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par l'entreprise SGBTP qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 6 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.
Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 7 :
Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 05 août 2025.

Le Maire,
Fernand BRUN